

Différend territorial en mer de Chine : déclaration du gouvernement gabonais

La République populaire de Chine fait face, depuis les années 1970, à un différend territorial concernant les îles et atolls situés dans la Mer de Chine méridionale. C'est avec beaucoup d'attention que le gouvernement gabonais suit l'évolution de cette question qui revêt un intérêt majeur non seulement pour la Région mais également pour l'ensemble de la communauté internationale. Soucieux de la préservation de la paix et de la stabilité dans la zone de la Mer de

Chine méridionale, le gouvernement gabonais invite les différentes parties à poursuivre leurs efforts pour maintenir le dialogue en vue de parvenir à une issue équitable dans cette affaire.

Fait à Libreville, le 14 juillet 2016

**Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale
Emmanuel Isoze
Ngondet.**